

# informations

midi-pyrénées

la  
cgt  
comité régional

Comité Régional CGT Midi-Pyrénées



Luttes en région  
Retraites



A la une  
Une Conférence dynamique  
et constructive



Actualité régionale  
Libertés syndicales

N°192 Décembre 2010

## Les résolutions adoptées à la 11<sup>e</sup> conférence régionale



<b>Editorial</b> .....	2
<b>A la une</b> .....	3
• Une Conférence dynamique et constructive	
<b>Luttes en région</b> .....	4
• Retraites	
• France Quercy (46)	
• Continental	
• Molex (31)	
<b>Professions</b> .....	5
• Métallurgie	
<b>Activité Régionale</b> .....	6
• Tourisme Loisirs Culture (TLC)	

## Dossier ..... 7

Les résolutions adoptées à la 11<sup>e</sup> Conférence Régionale.

## Actualité CESR..... 11

- Les interventions de la CGT

## Vie Syndicale ..... 13

- Centre hospitalier Guy Marchant
- Motion de la 11<sup>e</sup> Conférence Régionale CGT Midi-Pyrénées

## Actualité Régionale..... 14

- Libertés syndicales

## Agenda..... 15

- Congrès

## Brèves..... 15

- Résultats de l'élection du CA à La Poste
- La CGT Midi-Pyrénées (1971-2011)



Comité Régional CGT  
Midi-Pyrénées  
7, place du Fer à Cheval  
31300 TOULOUSE

Prix : 1€ • N° 192 • Décembre 2010  
N° d'inscription à la CP 0206S05720  
ISSN 1950-4926

Directeur de la Publication :  
Roger-Pierre Lemouzy  
Tél. 05 61 23 35 52 - Fax 05 61 21 82 23  
e-mail : cgt.crimp@wanadoo.fr  
site : www.cgt-midipyrenees.com

Conception et réalisation :  
Sandrine Bellin  
Comité Régional CGT Midi-Pyrénées  
Imprimé par le  
Comité Régional CGT Midi-Pyrénées

informations

## " Vivre et travailler partout en Midi-Pyrénées "

Vaste champ revendicatif qui couvre à la fois la nécessité des services publics partout sur les territoires, une politique d'industrialisation offensive, l'accès à la communication sous toutes ses formes où que l'on soit...

Les débats de la 11<sup>ème</sup> conférence régionale d'Auch ont été à la hauteur du mouvement social actuel et très liés à celui-ci.

Mouvement social, comme il a été rappelé, qui n'est pas terminé. Il y a là comme une prise de conscience générale qu'il nous faut désormais travailler partout où c'est possible pour déboucher sur une syndicalisation qui puisse répondre aux enjeux posés lors de ces luttes.

Oui, il nous faut transformer ce formidable élan de confiance en la CGT sans avoir peur de proposer l'adhésion pour qu'un réel rapport de forces pèse et traduise les aspirations de ce pays.

Le mouvement a montré qu'en plus de la revendication d'une retraite à taux plein à 60 ans existaient de véritables lacunes en matière de salaires, d'emploi, de pouvoir d'achat, de protection sociale. Les propositions de la CGT concernant le financement de ces revendications sont devenues plus que crédibles puisque plébiscitées par plus de 70% de la population.

Ce sont bien là les questions posées par les documents d'orientation de la conférence régionale, et ce sont bien là les chantiers qui s'ouvriront par le biais des collectifs.

Ce sont bien là toutes les questions que l'outil régional se propose de porter et de développer sur l'ensemble des bassins d'emploi de notre région.



**Magali FAUCHON**

Responsable de la politique financière au Comité Régional



# Une conférence dynamique et constructive

Le 15 et 16 novembre, s'est déroulée la 11<sup>e</sup> Conférence Régionale à AUCH.

Conférence inédite car nous étions dans un mouvement social de grande ampleur voire historique, où plus de 190 délégués ont débattu dans un état d'esprit fraternel pendant deux jours sur les enjeux et défis qui nous sont posés en région. La première journée était sur deux thématiques. La première axée sur le projet syndical "Vivre et travailler en Midi-Pyrénées", associant les propositions CGT que nous avons portées lors des Etats Généraux de l'industrie sur une véritable politique industrielle, les services publics et le transport. La deuxième thématique "santé travail et protection sociale" avec un débat d'une grande maturité politique collant à la réalité du monde du travail, des retraités et des privés d'emploi. Le mardi, nous avons commencé les travaux sur l'enjeu de la formation professionnelle, les délégués se sont exprimés sur la proposition CGT d'un service public régional de la formation professionnelle en renforçant le service public national. Le premier moment fort de cette conférence a été la présence des syndicats Catalans (CCOO, UGT) et du syndicat ANDORRAN (l'USDA) sur les relations euro-régionales. Leurs interventions ont porté sur "le tra-

vailler ensemble" pour combattre le système capitalisme. Le deuxième temps fort, voire émouvant fut la présentation du livre "les 40 ans du Comité Régional" réalisé par l'Institut Régional d'Histoire Sociale. Nous avons eu l'honneur et le privilège de la participation à notre Conférence d'anciens secrétaires régionaux, Martine BERNARD, Bernard RIBEIRA, François CANEZIN. Pour des raisons de santé Pierre BAGHI n'a pu être présent et Michel SALVAYRE était excusé. Ils nous ont présenté le contenu de ce bel ouvrage, qui a été offert par le Comité Régional aux délégués.

La dernière séance de travail a porté sur la qualité de la vie syndicale et l'outil régional au service d'une démarche, suivi des conclusions.

Cette Conférence s'est déroulée dans un climat serein, les résolutions ont été toutes validées à 99,8% (voir le dossier central de ce numéro d'informations).

L'idée forte de ces 2 jours, c'est le "travailler ensemble" pour mieux faire prendre en compte nos propositions et de faire vivre les résolutions de la conférence, telle est la tâche du prochain comité régional.

**Roger-Pierre LEMOUZY**  
Secrétaire Régional

## Composition du Comité Régional validé à la Conférence Régionale :

### SECRETARIAT RÉGIONAL :

Roger-Pierre LEMOUZY  
Secrétaire régional, Magali FAUCHON,  
Yannick LEQUENTREC, Jean-François LAPEYRE, Alain HEBERT,  
Philippe MOITRY, Jacky GAILLAC

### MEMBRES DU COMITÉ RÉGIONAL :

Marie-Laurence BERTRAND,  
Christophe COUDERC, David GISTAU,  
Gisèle VIDALLET, David AYLIES,  
René GADESAUD, Michel BELIERES,  
Antoine LOPEZ, Dolorès CANEZIN,  
Xavier PETRACHI, Nathalie METCHE,  
Alain GIACOMEL, Aline LOUANGVANNASY,  
Anne GARRETA, Christian LOUBET,  
Michel RICCI, Alain DEMARCHI,  
Lionel PASTRE, Patrick FERNANDEZ



# Retraites



La loi portant réforme des retraites a été promulguée. Décidément, les pouvoirs publics, Président de la République en tête, ne sortiront pas grandis de cette période consacrée à la réforme des retraites.

Pour notre part, cela ne change rien à notre détermination à poursuivre la bataille, d'autant que les premières dispositions d'importance de la réforme ne s'appliqueront qu'à partir de juillet 2011. D'ici là, il peut se passer encore beaucoup de choses. Des initiatives se tiennent chaque jour dans les professions et les territoires. Elles s'inscrivent dans la durée et visent à gagner l'ouverture

de véritables négociations sur le sujet des retraites, mais également à l'obtention de succès revendicatifs sur l'ensemble des questions de la Protection Sociale et sur les questions de l'emploi, des salaires, des conditions de travail, du service public...

Les Organisations Syndicales, CFDT, CGT, FSU, SOLIDAIRES, UNSA, réunies le 29 novembre 2010 ont décidé :

- De poursuivre les réunions de l'Intersyndicale afin de pérenniser la dynamique créée par la mobilisation née avec la crise et amplifiée avec le dossier des retraites

- D'interpeller les gouvernements et les parlementaires (nationaux et européens) dans le cadre de la journée européenne de la CES du 15 décembre 2010 sur les politiques d'austérité en Europe. Elles soutiennent les initiatives prévues dans les territoires.

- De réactualiser la plateforme intersyndicale du 5 janvier 2009 au regard des enjeux de la période que sont l'emploi, la protection sociale, la fiscalité, le pouvoir d'achat, les services publics... Une première réunion de travail aura lieu le 13 décembre.

## France Quercy (46)

Après quatre jours de grève, les quatre vingt douze salariés de France Quercy mobilisés contre l'annonce faite par la direction de vingt licenciements, ont obtenu l'ouverture de négociations. Les salariés avec leur syndicat CGT créé lors de ce conflit, exigent des solutions et des garanties en matière économique, sociale et financière. Face à la mobilisation de l'ensemble du personnel et à leur détermination à n'accepter aucun licenciement, la direction a été obligée de revoir la copie, les négociations dans le cadre du PSE sont en cours.



## Continental

Lors de la médiation orchestrée par le Président du CESR de Midi-Pyrénées, les syndicats CGT et CFDT de Continental des sites de Boussens, Foix et Toulouse ont réaffirmé leur volonté à s'opposer au chantage à l'emploi pratiqué par leur direction et à faire valoir leur droit d'opposition à un accord signé par des syndicats minoritaires.

## Molex (31)

Alors que leurs patrons voyous, condamnés à plusieurs reprises se permettent même de refuser de continuer à financer le plan social, deux responsables du syndicat CGT étaient convoqués au commissariat de Toulouse suite à une plainte déposée par le cogérant de Molex, liée à sa retenue dans les locaux de l'usine, la nuit du 20 au 21 avril 2009. Le syndicat CGT de Molex dénonce ces pratiques de criminalisation de l'activité syndicale et a appelé à deux rassemblements devant le commissariat, les jours des convocations par la police judiciaire des élus CGT de Molex.



# Métallurgie

## « Assemblée Régionale Métaux »

Cette assemblée, 1<sup>re</sup> du genre a rassemblé 25 participants, le 14 octobre 2010 à l'UL de Castres (81).

### 1) Présentation de l'emploi, de la composition du salariat et des forces syndicales en midi-pyrénées :

Lors des présentations, nous avons dressé un diagnostic de l'emploi industriel et des forces syndicales. Nous avons constaté que TOULOUSE Métropole devient de plus en plus importante sur la région Midi-Pyrénées. L'emploi aéronautique et spatial, non comptant d'être le plus gros pourvoyeur d'emploi, est celui qui progresse le plus.

Le salariat de la Haute-Garonne est composé à 55% d'ingénieurs, Cadres et Techniciens. Cette proportion monte jusqu'à 67% si on y ajoute les administratifs.

La place de la sous traitance et de l'intérim chez les donneurs d'ordre donne un sens et une justification à la communauté de travail.

Nous avons sur notre territoire beaucoup de syndicats avec peu de syndiqués. Ne vaut-il mieux pas créer des syndicats de bassins d'emploi, des collectifs... ?

1/3 des syndiqués sont des retraités.

### 2) Nous avons débattu sur le rôle de la CGT dans les Commissions Paritaires Régionales :

CPR Emploi et Formation Professionnelle. Les représentants

CGT à cette commission viennent de toute la région, depuis la rentrée; CPR Salaire. Il existe une CP Territoriale Salaire en Hautes-Pyrénées. Salaire minimal : 30% des salariés de la région.

CPR Prévoyance. Des négociations de branches sont en cours et il y a le risque de voir des mutuelles d'entreprises disparaître.

CPR Conditions de Travail. Ne fonctionne, pour le moment, que sur des sujets précis.

### 3) Mise ne place d'un collectif:

Nous avons débattu de la mise en place d'un collectif régional métaux dont les membres pourraient être : Les membres des CPR, de la Commission Exécutive de la FTM, les DSC des groupes installés sur le territoire, les représentants des Collectifs départementaux ou territoriaux existants et de l'UFR.

### Conclusions

Nous avons besoin de réfléchir sur notre action, nous ne sommes pas en difficulté :

Bien au contraire ! Tenir le triptyque Emploi/Salaire/Retraite.

C'est une nouvelle étape de construction de notre champ d'intervention. Ce nouveau déploiement est là pour être efficace pour le revendicatif. Un outil utile pour tous les métallos de la région, utile pour tisser de nouvelles solidarités

Nous avons besoin, tous, d'explications sur les modifications institutionnelles en cours (région, mais aussi Europe).

La convention collective régionale, voire inter régionale, est le premier thème qui va se poser à nous. Une rencontre est demandée auprès de toutes les UIMM dans ce sens. Un travail en commun est nécessaire en lien avec les USTM des deux régions Midi-Pyrénées et Limousin. La mise en place de CIE est en réflexion : Argent public en échange d'un dialogue social. Et, bien sûr un contrôle sur la distribution de l'argent public aux entreprises de la métallurgie.

En matière de syndicalisation, le Collectif Régional Métallurgie devra se pencher sur l'état des lieux (forces et faiblesses) et sur les territoires (convergences, parrainages...).

**Xavier Petrachi**

Animateur régional métaux  
Midi-Pyrénées.



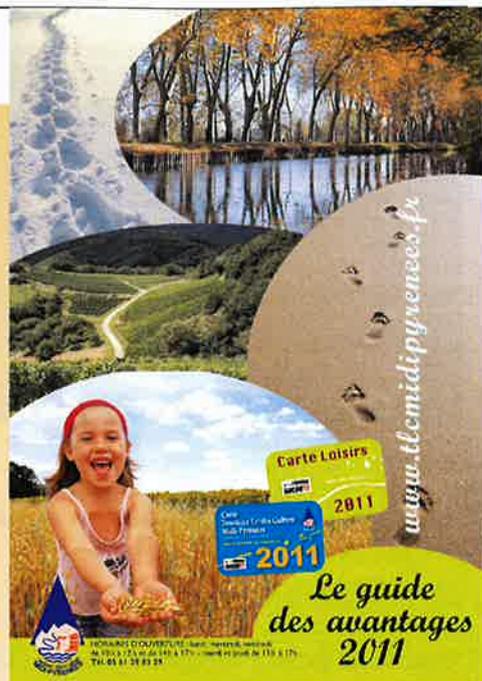
# Tourisme Loisirs Culture

**Le guide des avantages 2011 est arrivé !  
Vous pouvez venir le retirer  
dans nos bureaux (3 rue Merly - 31000 Toulouse)**

**Horaires d'ouverture : lundi, mercredi, vendredi de 10h à 12h  
et de 14h à 17h. Mardi et jeudi de 13h à 17h.**

**Pour tous renseignements n'hésitez pas à nous consulter  
au 05 61 29 83 29 ou consulter notre site**

**[www.tlcmidipyrenees.fr](http://www.tlcmidipyrenees.fr)**



## INTERVENTION DE CORINNE SALABERT À LA CONFÉRENCE RÉGIONALE

Les vacances et les loisirs sont un élément essentiel de la vie. Ces premières conquises après de nombreuses et difficiles luttes, constituent un moment de ressourcement familial, d'échanges, de découvertes, et de réflexion pour les salariés et leur famille.

C'est avec l'ANCAVTT : Association de Coordination des Activités de Vacances Tourisme et Travail, et notre réseau associatif de 26 associations de proximité, véritables outils syndical de

développement des solidarités, que nous mettons à la disposition des collectivités adhérentes un patrimoine de qualité. Vous trouverez à TLCMP, un grand choix de destinations en France et à l'étranger, en formule locative ou en pension, à titre individuel ou en groupe. Forte de ces 20 ans d'expérience auprès des CE, COS, CASC, TLCMP apporte des avantages négociés avec des partenaires privilégiés.

Le progrès social ne peut pas être synonyme de renoncement et de recul. Il nous appartient dans le cadre de nos responsabilités de défense des salariés, avec tous ceux et celles qui œuvrent au travers des structures démocratiques, de nous unir pour défendre et promouvoir le droit aux vacances. Il en va non seulement de la dignité de chacun, mais aussi d'un intérêt économique, car le tourisme est créateur d'emplois ; donc de richesses pour l'économie et les territoires.

Il ne faut surtout pas oublier, que le droit aux vacances doit être un droit imprescriptible lié au droit du travail. Le 1er budget sacrifié est celui des vacances et des loisirs, 50 % de nos concitoyens ne partent pas en vacances : en adhérent à TLCMP, vous adhérez à

une association du Tourisme Social loi 1901, créée par les 8 UD CGT de notre région, et qui se retrouve sur ce terrain revendicatif du droit à la culture et aux vacances de qualité pour tous. Face à la marchandisation envahissante des activités sociales, il est impératif que votre association soit un lieu alternatif à cette dérive.

Le diaporama présenté hier sur la connaissance du salariat nous montre que 83 % des salariés travaillent dans des entreprises de moins de 10 salariés. La carte loisirs peut-être un outil pour ceux qui aujourd'hui n'ont pas de CE, pour proposer des activités sociales et mutualisées. Dans le même temps, ces dernières, nous permettront d'aborder le développement de la CGT.

Je vous propose que le Comité Régional prenne le temps que l'on débâte des repères revendicatifs, notamment des fiches vacances, culture, sport, en invitant l'Association Régionale et l'ANCAVTT afin d'aider à travailler la mise en place d'un plan de travail, de rencontre avec les syndicats et les CE, COS, CASC.

Je vous remercie de votre attention, et me tiens à votre entière disposition.



# Les résolutions adoptées à la 11<sup>e</sup> Conférence Régionale



## 1 EMPLOI INDUSTRIEL / TERRITOIRE

Les délégués à la 11<sup>e</sup> Conférence Régionale décident de :

- 1 Développer notre activité revendicative avec les syndicats pour le maintien, le développement, la diversification de l'emploi et des filières industrielles dans tous les bassins d'emplois de Midi-Pyrénées.

Créer une animation dans chaque bassin d'emploi pour le développement des filières dans les territoires.

Mettre en place une animation régionale pour impulser notre activité en territoire.

Agir pour instaurer le dialogue social en territoire.

- 2 Faire de la question de l'emploi industriel une priorité de l'action CGT en région, en s'appuyant sur les collectifs des bassins d'emploi et l'animation régionale.

D'intervenir dans les centres de décisions tels que le CESR, les EGI et toutes instances où peuvent être portées les revendications des salariés.

D'élaborer des propositions pour garantir nos atouts industriels existants (Aéronautique-Espace, Agroalimentaire, Santé) et développer une réelle diversification (fonds de diversification...).

Travailler sur la cohérence revendicative des filières : Bois, TIC, électronique, énergie, textile, bâtiment...

## 2 SERVICES PUBLICS

Les délégués à la 11<sup>e</sup> Conférence Régionale décident de :

- 1 À partir des bassins d'emplois :
  - poursuivre un état des lieux de la situation des services publics ;
  - engager un diagnostic des besoins de services publics nécessaires au développement du territoire régional ;
  - organiser les luttes pour faire aboutir nos revendications.

- 2 Analyser précisément les conséquences de la réorganisation régionale des services de l'Etat sur les citoyens de la région et les personnels qui la mettent en œuvre.

- 3 Recenser nos forces syndicales dans les services publics et analyser leur évolution.

Favoriser le dialogue entre professions et territoires.

Impulser une réelle activité "services publics" en région et dans les départements.

3

### ETAT DES LIEUX DU TRANSPORT EN MIDI-PYRÉNÉES

Les délégués à la 11<sup>e</sup> Conférence Régionale décident de :

1

La conférence régionale acte le développement de l'UIT (Union Interfédérale des Transports) régionale. L'UIT régionale est un outil utile au renforcement de la CGT. Il doit permettre de mieux investir les déserts syndicaux que sont malheureusement beaucoup d'entreprises de transport.

2

L'UIT régionale doit aider à organiser les déploiements et parrainages nécessaires, de façon à porter et exprimer la revendication des salariés de ce secteur.

3

L'UIT régionale composée de représentants de chaque UD doit impulser les convergences entre usagers et salariés de façon à ancrer sur nos territoires l'activité revendicative CGT.

4

L'UIT régionale Midi-Pyrénées s'attachera à promouvoir les collaborations entre les comités régionaux des autres régions de France concernant tous les modes de transport.

4

### PROTECTION SOCIALE ET SANTÉ AU TRAVAIL

Les délégués à la 11<sup>e</sup> Conférence Régionale décident de :

Les questions de protection sociale, de santé au travail, d'aide aux personnes et de politique publique de santé sont manifestement liées par la nécessité de trouver des réponses collectives aux besoins des populations.

En conséquence, la Conférence régionale propose la création d'un collectif "Protection sociale et santé" qui travaillera à partir de nos repères revendicatifs confédéraux à une meilleure coordination et au développement de notre activité sur ces enjeux.

Ce collectif se veut un outil au service de l'activité de nos mandatés et de nos élus dans les territoires.

## 5 FORMATION PROFESSIONNELLE

Les délégués à la 11<sup>e</sup> Conférence Régionale décident de :

- 1 Renforcer la coordination régionale et la position régionale CGT dans toutes les instances inter-professionnelles régionales, IPR, CRE, CCREFP, AGEFOS, AGEFAL, COPIRE, FONGECIF...  
Ce qui correspond à un renforcement de notre réflexion politique sur la base des positions de la CGT et à leur prise en compte par tous, là où nous siégeons, où nous discutons au nom du Comité Régional.
- 2 Renforcer le lien direct entre nos syndicats CGT sur le terrain et nos structures (UD et UL) pour :
  - faire valoir nos positions CGT dans les instances régionales interpro à partir des positions des militants et salariés sur le terrain des entreprises ;
  - faire prendre en compte de manière significative l'enjeu de la formation professionnelle et la reconnaissance des qualifications au sein des syndicats et des structures de la CGT.
- 3 Promouvoir la structuration d'un Service Public de Formation en Région en renforçant le Service Public national.
- 4 Défendre le secteur de formation non marchand, en particulier dans les services qu'il apporte aux personnes en formation.

## 6 QUALITÉ DE LA VIE SYNDICALE

Les délégués à la 11<sup>e</sup> Conférence Régionale décident de :

- 1 Elaborer des diagnostics par territoire sur la connaissance du salariat et des syndiqués.
- 2 Impulser des campagnes de syndicalisation régionales.
- 3 Faire vivre la charte pour l'égalité Femme/Homme.
- 4 Poursuivre la mutualisation sur la formation syndicale pour mettre en place en région un réseau de formateur.
- 5 Valoriser le parcours syndical militant et promouvoir la VAE militante.

## 7 L'ACTIVITÉ EUROPE/INTERNATIONAL DU COMITÉ RÉGIONAL

Les délégués à la 11<sup>e</sup> Conférence Régionale décident de :

- 1 Poursuivre et intensifier l'action du Comité Régional CGT Midi-Pyrénées, pour aider nos camarades andorrans dans leur lutte pour la reconnaissance du fait syndical et du droit du travail.
- 2 Continuer le travail entrepris avec les organisations syndicales espagnoles et françaises adhérentes à la CES pour la création de statuts du réseau syndical euro régional.
- 3 Revendiquer et exiger de l'euro région Pyrénées Méditerranée et de la CTP la pleine reconnaissance des Organisations Syndicales en les intégrant dans les commissions et groupes de travail de ces deux instances.

## 8 L'OUTIL RÉGIONAL AU SERVICE D'UNE DÉMARCHE REVENTICATIVE

Afin de permettre au Comité Régional CGT de déployer son intervention d'une qualité nouvelle et de répondre aux défis auxquels les Midi-Pyrénéens sont confrontés

Les délégués à la 11<sup>e</sup> Conférence Régionale décident de :

- 1 de créer un collectif régional sur la qualité de la vie syndicale chargé de développer la syndicalisation en région et d'animer l'activité régionale sur la formation syndicale ;
- 2 de travailler avec toutes les structures territoriales UD, professions, UL et syndicats de Midi-Pyrénées ;
- 3 de s'inscrire dans la réflexion sur les conférences territoriales acté par le 49<sup>e</sup> congrès confédéral ;
- 4 de faire vivre la campagne régionale "Vivre et travailler partout en Midi-Pyrénées" dans les 18 zones d'emplois, de construire rapidement des projets revendicatifs.



# Les interventions de la CGT

## QUAND L'INTERSYNDICALE DES CHEMINOTS S'INVITE EN PLÉNIÈRE

*Le 20 octobre, en plein mouvement contre la réforme des retraites et au lendemain d'une journée d'action nationale, alors que l'appel à la reconduction de la grève était lancé, nous avons demandé le report de la plénière du CESR Midi-Pyrénées. Devant le refus de déplacer la date, nous avons boycotté la séance. L'intersyndicale des cheminots, en grève, s'est invitée aux débats... Nous reproduisons ici quelques extraits de leur intervention :*

Dans ce débat sur la conjoncture économique et sociale en Midi Pyrénées, il ne vous aura pas échappé qu'une réforme des retraites en débat au Sénat actuellement en est un élément majeur. Aujourd'hui cela fait 9 jours que les cheminots, avec d'autres salariés du privé et du public, ont cessé le travail pour combattre la réforme des retraites du Gouvernement Sarkozy. Depuis le mois de mai, une majorité écrasante du peuple français rejette cette réforme. 70% de nos concitoyens et plus de 3 millions de manifestants affirment vouloir maintenir l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans.

Face à cela, un Gouvernement complètement autiste, "droit dans ses bottes" comme aux plus belles heures des dictatures, avec comme seul soutien, le MEDEF. Cette attitude, com-

plètement inconsciente et dangereuse n'augure rien de bon pour notre pays. L'ensemble des salariés et la jeunesse en France ne s'y sont pas trompés. Cette réforme est marquée du sceau de l'injustice et aggravera, si elle est promulguée, les inégalités.

- **Le report des âges légaux (de 60 à 62 ans pour l'ouverture des droits et de 65 à 67 ans pour l'annulation de la décote) .../...**

- **Augmenter la durée de cotisations entraînerait la baisse du niveau des pensions.**

- **La pénibilité du travail n'est pas reconnue, .../...**

- **Les fonctionnaires subiraient une double peine .../...**

**Au total, le projet de loi de réforme des retraites fait reposer l'essentiel de l'effort sur les salariés, ne répond ni aux questions d'emploi, en particulier des jeunes et des seniors, ni à la résorption des inégalités, ni au besoin de financement.**

Pourtant, une autre réforme préservant les acquis des salariés est possible.

**Des solutions de financement existent.** Quelques exemples :

- Taxer les produits financiers des entreprises : 30 Milliards €

- Une contribution sur l'intéressement, les stocks options et participations : 10 Milliards €

- La mise en œuvre d'une autre politique de l'emploi (1 million d'emplois) c'est 5 Milliards € de cotisations supplémentaires pour la retraite par répartition

- La suppression du bouclier fiscal, qui ne bénéficie qu'aux plus hauts revenus : 15 milliards € récupérables en trois ans

- La suppression des exonérations de cotisations patronales (sauf aux PME et TPE) ou leur modulation en fonction de leur politique de l'emploi : 30 Milliards €

- Le redéploiement des cotisations chômage : 5 milliards €.

**.../... Notre pays est riche.**

Le problème majeur réside dans la répartition de ses richesses. Pour exemple, dans les années 80, la part des richesses produites redistribuées dans les salaires était de 71%. Dans les années 2000, elle n'est plus que de 60%.

L'écart a servi à engraisser les actionnaires. Il est grand temps de mettre fin à ces privilèges scandaleux.

Cette réforme des retraites aggravera la situation des jeunes, rentrant sur le marché du travail.

Sur notre région, le chômage a augmenté de 2,3% .../... Il est à craindre que la mise en œuvre de cette réforme n'arrange pas la situation. Je peux évoquer aussi l'évolution du nombre de dossiers de surendettement qui ne manquera pas, malheureusement, d'augmenter avec la baisse prévisionnelle du montant des pensions de réversion.

# Les interventions de la CGT



Autre fait remarquable, le chômage chez les femmes qui, sur notre région, est de 52,5%. C'est une des raisons qui pénalise lourdement le montant des pensions que touchent nos consœurs. Il est à noter, sur le sujet, les manipulations exercées par le Gouvernement .../... 9 mesures sont présentées comme issues de la réforme alors qu'elles existent déjà .../... Nous pourrions rajouter dans le tableau des mensonges, les annonces du Ministre Woerth.

## " NOTRE RÉFORME EST JUSTE "

• **Faux**, elle accentue les inégalités. L'espérance de vie après 60 ans est de 19 ans pour un ouvrier et de 25 ans pour un cadre supérieur. De plus, le Gouvernement prétend qu'un effort financier conséquent sera demandé aux hauts revenus, à ceux du capital et aux entreprises. Il estime ces recettes nouvelles à 4,4 milliards alors que l'effort demandé aux salariés se monte à 22,6 milliards, soit 85% de la contribution.

## " LA RÉFORME PERMETTRA DE MAINTENIR LE NIVEAU DES RETRAITES "

• **Faux**, le Conseil d'orientation des retraites a démontré que le taux de remplacement des revenus d'activité baisserait dans des proportions considérables du fait des réformes successives. Il chiffre cette chute à hauteur de 25%.

## " LA RÉFORME SERAIT BONNE POUR L'EMPLOI "

• **Faux**, 3 personnes sur 5 âgées de 55 à 59 ans occupaient un emploi en 2008 .../... Sans parler des jeunes qui attendent les emplois libérés plus tardivement par leurs aînés.

## " CETTE RÉFORME SERAIT FAITE DANS L'INTÉRÊT DES JEUNES GÉNÉRATIONS "

• **Faux**, il n'est rien prévu par la loi pour valider les périodes d'études ou de précarité. Pour preuve, les jeunes âgés aujourd'hui de 30 ans n'ont pu valider en moyenne que 30 trimestres. La réforme projetée va aggraver cette situation.

## " LA PÉNIBILITÉ SERAIT RECONNUE "

• **Encore faux**, présenté comme une avancée sociale majeure, excusez du peu !, elle ne concerne que les salariés ayant une incapacité permanente de travail reconnu d'au moins 20% et la possibilité de départ offerte à ces travailleurs ne serait pas avant 60 ans. La pénibilité au travail c'est autre chose et elle touche, au bas mot, 15% des ouvriers de notre pays.

## ENFIN, " LES RÉGIMES SPÉCIAUX NE SERAIENT PAS TOUCHÉS "

• **Faux, et archi faux**. Le projet de loi stipule que le relèvement de l'âge de la retraite débutera au 1<sup>er</sup> janvier 2017 ce qui signifie que les salariés nés après 1957 (IEG, RATP...) et après 1962 (cheminots) subiront à raison de 4 à 24

mois supplémentaires un report de leur âge de départ à la retraite.

**Ce qui, par contre, reste vrai.** C'est que cette réforme est une des plus dures en Europe, que la durée de cotisation sera parmi les plus élevées, que l'addition sera la plus lourde pour les salariés et qu'un nouveau recul de l'âge de départ en retraite est d'ores et déjà prévu après 2018. Mesdames, Messieurs, les salariés en grève sont venus vous rencontrer ici, aujourd'hui. Ils ne sont ni casseurs, ni terroristes, mais ils sont souverainement agacés par ce Gouvernement de menteurs, de magouilleurs et de profiteurs .../... Les copains et les courtisans sont servis au détriment de la population. Pour preuve, espérant que cette réforme en l'état passe, le frère Sarkozy, patron du groupe d'assurances Médéric, prépare déjà pour janvier 2011 un consortium d'assurances privées de retraite par capitalisation. La retraite à 60 ans est, avec les congés payés et la sécurité sociale, un des acquis majeurs de notre pays. Elle doit être défendue. Nous nous y attelons. Le Gouvernement doit revoir sa copie, arrêter le processus de vote, retirer son projet et ouvrir enfin de véritables négociations avec tous les acteurs sociaux. Il en va de notre avenir et de celui de nos enfants .../...

## **Intersyndicale régionale des cheminots en grève**

CGT, CFDT-FGAAC, UNSA Cheminots, SUD Solidaire, FO.



# Centre hospitalier G. Marchant

*Le 18 Octobre 2010, la CGT, en unité d'action avec les syndicats C.F.D.T., F.O., SUD plantait une tente à l'entrée de l'hôpital.*

Si l'opposition à la réforme des retraites était la motivation originelle, celle-ci fut bien vite dépassée par les préoccupations locales : en effet, afin de palier au manque de personnel dans l'unité de Long Séjour, la Direction venait de décider de redéployer en urgence du personnel des unités d'admission ; dispositif ayant pour conséquences la réduction du personnel au minima dans les services psychiatriques et l'épuisement du personnel soignant qui voit sa

charge de travail augmenter de jour en jour.

Au bout de 2 semaines et après 2 séances de négociations avec la Direction et une demande de RDV avec l'ARS, le protocole d'accord qui faisait état de quelques avancées sur le plan local fut soumis à la consultation du personnel.

La participation à cette consultation fut exceptionnelle et majoritairement en faveur de la poursuite du mouvement.

Après 38 jours de conflit (et nuits) sous cette tente, et après avoir obtenu satisfaction sur certaines revendications locales (paiement des heures supplémentaires et réalisation

d'un audit par le CHSCT), la CGT décide de continuer l'action sous d'autres formes qui seront ultérieurement validées démocratiquement par les salariés.

La CGT reste mobilisée et engagée dans la défense d'une qualité de soin en opposition aux politiques gestionnaires et sécuritaires imposées par nos dirigeants.

Elle restera vigilante quant à la mise en place sans délai des mesures actées par notre direction et continuera à porter haut et fort la plate forme revendicative commune défendue tout au long de cette lutte.

## Motion de la 11<sup>e</sup> Conférence Régionale CGT Midi-Pyrénées

La Conférence Régionale Cgt réunie les 15 et 16 novembre 2010 à Auch s'adresse à la Direction de l'Agence Régionale de Santé.

Les salariés du Centre Hospitalier G. Marchant sont en grève depuis maintenant 28 jours. A ce jour, mardi 16 novembre, la négociation n'a permis aucune avancée supplémentaire en termes de moyens. Pour la Cgt, la réponse aux besoins de santé de la population est essentielle et passe par une offre de soins

de qualité pour tous. Pour mener à bien leur mission de service public, les salariés du Centre Hospitalier revendiquent les moyens humains et matériels nécessaires.

Ainsi, la Conférence Régionale Cgt porte l'exigence de l'ouverture de réelles négociations entre les organisations syndicales, la direction du Centre Hospitalier et l'Agence Régionale de Santé.

Les salariés se rassemblent aujourd'hui à 13h devant l'Agence,

nous exigeons que celle-ci dégage les moyens nécessaires pour répondre aux revendications et recevoir les salariés sans délais.

Les délégués de la 11<sup>e</sup> Conférence Régionale apportent un soutien sans faille aux salariés du Centre Hospitalier G. Marchant qui sont en lutte depuis quatre semaines.

**Votée à l'unanimité  
Auch, le 16 novembre**

# Libertés syndicales



“ nous exigeons le respect des droits des salariés ”

A l'heure où, sous prétexte de crise, le patronat multiplie les attaques contre les salariés (licenciements, délocalisations, destruction des garanties collectives), le gouvernement et sa "justice" fait bloc du côté du Capital pour tenir en respect le monde du travail et l'empêcher d'exercer ses droits les plus élémentaires.

Depuis plusieurs mois, nous assistons à une cascade de convocations et de procès remettant en cause les libertés fondamentales et singulièrement le droit de revendiquer et de se battre pour ses revendications justes et légitimes. Tout est mis en œuvre non seulement pour diaboliser l'action syndicale, mais surtout pour tenter de nous faire taire quand nous exigeons le respect des droits des salariés et de leur dignité. En janvier 2010 l'U.D CGT du Tarn et Garonne appelait à un rassemblement pour soutenir Mireille Bienaimée, déléguée syndicale CGT, convoquée à un entretien préalable à son éventuel licenciement. La direction de Mirabel emballages ne supportait qu'on lui tienne tête et ne voulait pas d'une organisation qui défende réellement l'intérêt des salariés. Cette même direction a tout fait pour dénigrer la déléguée syndicale auprès de ses collègues. Lors de ce rassemblement, les manifestants sont entrés dans la cour de l'entreprise pour demander qu'une

délégation de la CGT soit reçue par la direction comme cela se fait systématiquement.

Cela a suffi pour que le directeur de l'entreprise utilise la force contre les manifestants.

Plusieurs plaintes ont été déposées et après un premier report de l'audience, Antoine Lopez secrétaire général de l'UD CGT 82 et Jean Chipolina secrétaire de L'UD, étaient convoqués ce jeudi 2 décembre devant le tribunal de police de Montauban en qualité de prévenus et accusés de "violences légères".

Après avoir évacué les faits les plus graves contre l'employeur, le procureur a requis contre lui une condamnation à une amende avec sursis ainsi que pour Jean, tandis qu'il plaidait la relaxe pour Antoine. Ce même jour était aussi assigné notre camarade Christophe

Couderc, syndiqué de la clinique du Pont de Chaumes, pour des faits relatifs au puissant mouvement de grève du printemps dernier, et qui pourrait lui valoir une peine d'amende avec sursis.

Les délibérés des deux affaires seront rendus le 3 février 2011.

La CGT apporte tout son soutien à tous ceux qui refusent de se laisser intimider par la répression patronale et gouvernementale ; et qui luttent jusqu'au bout pour la satisfaction de leurs revendications, ceci au nom de la solidarité, au nom de la démocratie, au nom du droit et de la dignité des travailleurs.

**Non, l'entreprise n'est pas une zone de non droits et nous devons y imposer une véritable citoyenneté !**



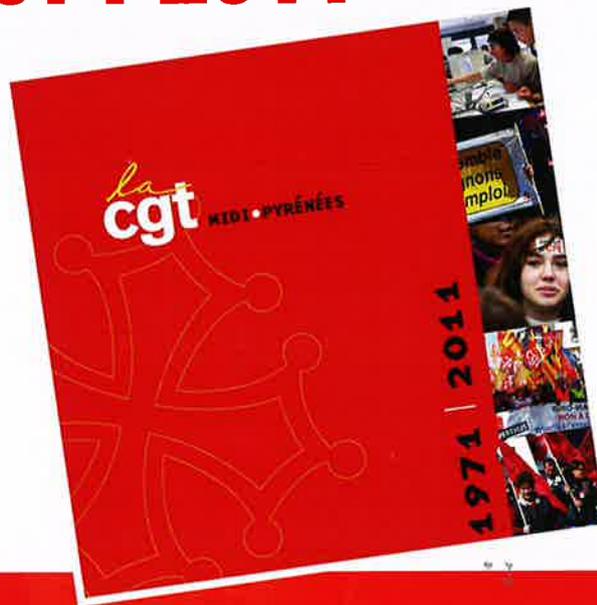
# Congrès de l'UD du Tarn

les 27 et 28 janvier 2011 à Castres

Brèves

## La CGT - 1971-2011

En vente 20 € au siège  
de l'IRHS et du CR-CGT  
Midi-Pyrénées  
7, place du fer à Cheval  
31300 Toulouse



### Résultats de l'élection du CA de La Poste en Midi-Pyrénées

	Cadres Exprimés			CGT		
	Exprimés	CGT		Exprimés	CGT	
CRSF	330	58	17,57%	410	195	47,56%
Dtelp mpnord	307	61	19,87%	571	215	37,65%
DTELP mpOuest	152	55	36,18%	264	128	48,48%
DTELPMPEst	330	58	17,57%	695	264	37,98%
DOTCMPsud	364	65	17,85%	2425	1009	41,6%
DOTCMPNord	229	35	15,28%	1901	840	44,19%
DSI Corporate	190	29	15,26%	12	3	25%
DAST	90	14	15,55%	29	11	37,93%
<b>TOTAUX</b>	<b>1734</b>	<b>331</b>	<b>19,08%</b>	<b>6307</b>	<b>2665</b>	<b>42,25%</b>

Global Région : Exprimés 8041  
CGT 2996 soit 37,26%

